



PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2020

Rénovation du bâtiment de la voirie, parcelle no 69

présenté au Conseil général de Fiez,
dans sa séance du 15 décembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dans la suite des travaux effectués ces années passées sur les bâtiments communaux, la Municipalité souhaite entreprendre la rénovation du bâtiment de la voirie. L'état préoccupant du toit et des façades nous a conduit à élaborer un projet global de remise en état de ce bâtiment.

Ces travaux regroupent les points suivants :

- Rénovation de la toiture (remplacement des tuiles et de la sous-couverture)
- Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le pan sud du toit
- Rénovation des façades, remise en état des écoulements et pose d'un drainage

Rénovation de la toiture

Les tuiles sont en mauvais état et doivent être changées. La charpente montre quelques signes de fatigue. On remarque entre autres de mauvais alignements des chevrons.

Les travaux envisagés :

- Remise en état du chevonnage (remplacement de quelques éléments et réalignement des autres)
- Création d'une sous-couverture
- Contre-lattage et lattage
- Pose de petites tuiles plates à recouvrement sur le pan nord
- Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur tout le pan sud

Panneaux solaires

Les panneaux solaires seront intégrés à la toiture sur l'ensemble de la surface du pan sud. L'installation est composée de 69 panneaux noirs pour une surface totale de 115 m².

La puissance de production est estimée à 22 kW. Cette installation permettrait de produire une énergie de 25'000 KWh par année (équivalente à la consommation moyenne d'environ trois ménages).

Les panneaux solaires retenus sont de fabrication européenne et seront posés par une entreprise de la région.

Nous envisageons de connecter ces panneaux au réseau électrique du bâtiment de la grande salle et des appartements communaux. Ainsi, l'énergie produite sera consommée localement. Cette liaison ne sera effectuée moyennant obtention de l'accord de la Romande Energie.

Rénovation des façades et des écoulements et drainage

Les murs des façades sont fortement décrépis.

Les travaux envisagés :

- Piquage général de tous les murs
- Corrections de quelques points de déformation et de fissures
- Crépissage des façades extérieures
- Pose d'un drainage aux pieds des façades ouest et nord

2. Coûts

Rénovation de la toiture	Fr. 70'000.-
Rénovation des façades + maçonnerie	Fr. 75'000.-
Panneaux solaires	Fr. 38'000.-
Liaison électrique avec la grande salle	Fr. 20'000.-
Divers et imprévus	Fr. 20'000.-
Total (TVA comprise)	Fr. 223'000.-
	=====

3. Financement

Le crédit de rénovation de Fr. 223'000.- sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil général et sera amorti, par annuités égales, sur une période de 30 ans.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Fiez :

- Vu le préavis municipal n° 04/2020,
- Entendu les rapports de la commission ad hoc et de la commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'accepter le crédit de rénovation du bâtiment de la voirie pour un montant de Fr. 223'000.-, financé sous la forme d'un investissement attribué aux bâtiments communaux et amorti sur 30 ans .

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



La Secrétaire :



